

Mercredi 16.03.16 | 49^e année | N° 9

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



Le printemps arrive !

Vous l'aurez remarqué, les collaborateurs et les collaboratrices du Service des parcs et promenades de notre belle ville s'activent au Jardin anglais, comme dans bien d'autres lieux publics, pour préparer l'arrivée du printemps. Les serres de la Ville à Evologia, encore entourées des neiges du Val-de-Ruz, regorgent de fleurs prêtes à descendre au bord du lac. Elles seront entre 200'000 et 250'000 comme chaque année.

Le cantonnier se presse tôt le matin pour balayer les derniers mégots de la veille, poursuivi de sa balayeuse mécanique.

Les agents médiateurs, tout de vert vêtus, prennent leurs marques au centre-ville relayant les agents de quartier, femmes et hommes de confiance de nos lieux de vie.

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, les collaborateurs de la Ville si.

C'est grâce à eux que nos manifestations phares, à l'exemple de Festi'neuch dont vous découvrirez la programmation dans ce numéro du Vivre la Ville, peuvent se dérouler dans d'excellentes conditions.

Merci à celles et ceux qui, jour après jour, remettent l'ouvrage sur le métier pour que notre devise «Art de vivre et innovation» soit une réalité.

*Pascal Sandoz
Conseiller communal
Directeur sécurité, infrastructures
et énergies*



Une édition 2016 avec un maximum de contenu musical, de belles découvertes et des groupes suisses qui montent. • Photo: Cyril Perregaux

Festineuch innove et fait rêver

Festineuch va innover et nous faire rêver du 9 au 12 juin! Le Festival a décidé cette année de soigner tout particulièrement l'ambiance et la convivialité sur les Jeunes-Rives, à défaut du décor qui, avec le lac et les Alpes en arrière-fond, est déjà le plus beau de Suisse. Performances, déambulations poétiques et arts de la rue raviront un public avide de concerts mais aussi d'animations entre les scènes!

Celles et ceux qui viennent à Festineuch d'abord pour partager de bons moments entre amis les pieds dans l'eau et la tête dans les étoiles se retrouveront avec plaisir autour de bars dont cinq seront exploités par des sociétés locales. Alternative bienvenue à la bière: il sera aussi possible de

goûter des vins de la région présentés par les vignerons qui les ont produits dans une oenothèque agrandie et mieux située.

Pas de mégots par terre

Le Festival qui s'est doté d'une nouvelle identité graphique très réussie (concoctée par le centre de compétence Le Grand 8), accorde une grande importance au développement durable et à la protection de l'environnement. Il mettra l'accent cette année sur les mégots que l'on ne jette pas n'importe où, sachant qu'ensuite des bénévoles doivent les ramasser!

Rabin, Zoé et La Gale

Du côté de la programmation, il faut relever les efforts faits par le Festival pour défendre les artistes de la

région à l'image de la rockeuse Emilie Zoé, du bluesman Félix Rabin, du hip-hop de Quartier Bon, de la rappeuse La Gale, du punk de salon Fabian Tharin ainsi que des excellents groupes Garden Portal (Neuchâtel) et The Clive (Bienne).

What else?

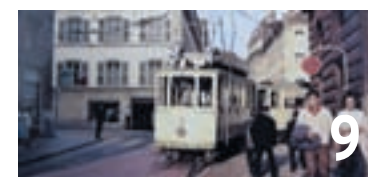
Festineuch, c'est aussi un camping tenu par les scouts, un festival techno et électro (les Alternatives) qui commence à la Case à chocs lorsque la musique s'arrête sur les Jeunes-Rives, une journée des familles le dimanche de 11h à 14h, avec entrée à 30 francs pour les parents qui accompagnent leurs enfants, et un accueil particulier réservé à la Crique aux jeunes de 13 à 17 ans qui peuvent acquérir au Centre des loisirs 1'400 entrées à 20 francs.



3 Le Conseil général a accepté lundi de prolonger les droits de superficie en faveur du tennis des Cadolles.



5 Que reste-il d'Expo.02? Une exposition en exhume les vestiges, entre roseaux et œuvres d'art.



9 Autrefois, un tram reliait Neuchâtel à Corcelles via Peseux, alors qu'un autre grimpeait à Valangin.

Publicité

Route des Graviers 19 - CH-2012 Auvernier 032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
D'AUVERNIER
P. GROSJEAN & M. ABPLANALP

Confiez-nous votre voiture et retrouvez-la comme neuve!

www.carrosserie-auvernier.ch

Parce que
CHAQUE VIE
en VAUT LA PEINE

Trop de familles souffrent parce qu'elles sont inaccessibles.
Nous apportons une aide d'urgence dans les zones
les plus isolées, quels que soient les obstacles.

Votre don va plus loin avec Medair.
Faites équipe avec nous sur www.medair.org

ALIGRO
SOUTIENT MEDAIR

Suivez-nous sur et

CCP 10-648-6

MEDAIR
AIDE D'URGENCE ET RECONSTRUCTION

© Medair / Odette Muehlen



Dans ce numéro

Une farce colossale

Le Théâtre Tumulte porte sur les planches les aventures de Pantagruel et de Panurge, d'après l'œuvre de François Rabelais. La première a lieu ce jeudi.

Page 4

Lanterne magique

Le Prix 2016 de l'Institut neuchâtelois honore les fondateurs de la Lanterne magique. Retour avec Vincent Adatte sur ce club de cinéma pour les enfants, qui essaime dans le monde entier.

Page 8

Le tram en commun

A l'approche de la votation du 5 juin, « Vivre la Ville » consacrera une série d'articles en lien plus ou moins étroit avec le projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. En démarrant sur de bons rails : qui se souvient que jusqu'en 1949, les quatre communes étaient desservies par le tram ?

Page 9

« Mémoires imparfaits »



Rencontre avec Thierry Béguin à l'occasion de la parution de « Mémoires imparfaits », un livre dans lequel l'ancien conseiller d'Etat, en observateur aguerri de la vie sociale, restitue les combats, les misères et les bonheurs de son engagement politique.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 23 mars 2016.



Reflète de la dernière séance du Conseil général



Fort de 450 membres, le Club de tennis de Neuchâtel pourra rester encore trente ans aux Cadolles. • Photo: Stefano Iori

Jeu, set et match!

Les amateurs de tennis pourront continuer de pratiquer leur sport préféré aux Cadolles. Le Conseil général a accepté lundi soir, par 36 voix contre deux, de prolonger de trente ans, à savoir jusqu'en 2046, les droits de superficie octroyés en faveur du club de tennis de Neuchâtel-Cadolles (CTN). Fort de 450 membres, dont 250 juniors, c'est l'un des plus grands du canton.

Le maintien du tennis des Cadolles n'allait pas de soi il y a encore dix ans, le Conseil communal souhaitant y implanter des logements. Or depuis 2011, la construction de nouveaux immeubles dans le quartier a changé la donne, a rappelé le directeur de l'urbanisme Olivier Arni, soulignant l'importance de « préserver des espaces qui soutiennent le vivre-ensemble ». « Le tennis des Cadolles et son restaurant est une plus-value pour le quartier ».

Un sport populaire

Le Conseil général n'y a rien trouvé à redire. Dopé par « l'effet Federer et Wawrinka », le tennis est « le troisième sport le plus populaire en Suisse », a souligné Antoine de Montmollin au nom du PS, jugeant tout à fait « normal » que la Ville en soutienne la pratique en octroyant « des conditions foncières intéressantes » aux deux clubs de Neuchâtel. En contrepartie, le groupe aimerait toutefois que ceux-ci s'engagent à

rendre le tennis « accessible » à toutes les bourses.

La prolongation de 30 ans des droits de superficie permet à la Ville de « garder la maîtrise du foncier sur le site, tout en autorisant le club à faire des projets à moyen terme », a salué de son côté Béatrice Nys. Pour le groupe PopVertsSol, la gestion des places de parc devrait en revanche être améliorée. Il faudrait rendre le parking payant pour les usagers. La question sera revue d'ici cinq ans, dans le cadre d'une réflexion globale sur la densifi-

cation du secteur à l'ouest du tennis, a expliqué le directeur de l'urbanisme.

Enfin, le PLR, par la voix de Philippe Mouchet, a salué le travail effectué par les bénévoles du club. « Le CTN privilégie depuis plus de dix ans l'intégration des jeunes et compte aujourd'hui 250 juniors de plus de 20 nationalités différentes. Sa volonté est aussi de donner la possibilité aux plus démunis de pouvoir s'adonner au tennis », a souligné en conclusion le conseiller communal Olivier Arni. (ab)



Les autres objets en bref

Lundi soir, le Conseil général a également :

- pris acte à l'unanimité d'un rapport d'information sur la mise en place d'un dispositif de prévention et de gestion des conflits au sein de l'administration communale, qui fait appel à des médiateurs externes. En cas de besoin, les collaborateurs de la Ville pourront les contacter en toute confidentialité pour trouver conseils et accompagnement.
- accepté, par 24 oui, 11 non et trois abstentions, un crédit de 705'000 francs pour la reconstruction à neuf du hangar du domaine de Belmont à Boudry. Seul le PLR s'est opposé à cette dépense, faute de stratégie globale du Conseil communal quant à l'avenir des 14 domaines agricoles, propriété de la Ville.
- pris acte à l'unanimité d'un rapport d'information de sa commission financière, visant à faire la lumière sur les dépassements de crédits intervenus lors de la construction des stades de la Maladière (2006) et de Pierre-à-Bot (2007) et à éviter que de telles situations ne se reproduisent. Le Conseil communal a fait siennes les recommandations formulées et s'engage à les mettre en œuvre rapidement, a déclaré en substance le président de la Ville Thomas Facchinetti.



Nouvelle création du Théâtre Tumulte

Un colosse nommé Pantagruel

Oyez, oyez, compagnons de la dive bouteille! Et réjouissez-vous! Le Théâtre Tumulte porte sur les planches les aventures colossales et rocambolesques du noble géant Pantagruel et de son fidèle compagnon, le fiefé Panurge, deux héros sortis de l'imagination débridée de François Rabelais.

Adapter Rabelais au théâtre? Une idée un peu folle et un choix plutôt surprenant de la part du Théâtre Tumulte, qui nous avait habitués ces dernières années à des pièces d'auteurs plus contemporains. Le mérite en revient au sculpteur, plasticien et comédien Emmanuel DuPasquier, dit «Paxon». «Il a retrouvé "Pantagruel" dans la bibliothèque de ses parents, l'a adoré et a eu une folle envie de monter ce texte, et ce, de façon la plus théâtrale possible, avec des comédiens, de beaux costumes, de grands décors, de la musique... Il ne s'agit pas d'une simple lecture d'extraits choisis», relève Monique Dittisheim, cofondatrice du Théâtre Tumulte.

Une épopée burlesque...

Emporté par un enthousiasme contagieux, Emmanuel DuPasquier a



Le Théâtre Tumulte et la Comédie de Serrières jouent «Pantagruel» de Rabelais. • Photo: Stefano Iori

tout fait – ou presque: outre les costumes, les décors et la mise en scène, c'est lui qui a adapté pour le Théâtre Tumulte «Pantagruel», une prodigieuse épopée satirique publiée en 1532 par François Rabelais, un moine trempé d'humanisme, fêru de droit, frotté de poésie et agrégé médecin, qui pourfend de son savoir les prétentieux, les hypocrites et les obscurantistes.

Faut-il le rappeler? Le livre narre, sur un mode burlesque, la naissance, l'enfance et les aventures de Pantagruel, un géant assoiffé de savoir et de vin, fils de Gargantua et de Badébec. L'adaptation n'en retient que quelques tableaux, à commencer par la rencontre avec Panurge, un aventurier vagabond qui multiplie les tours pendards et devient le fidèle compagnon du géant. Sans oublier un épisode fameux

tiré d'un livre postérieur: la quête de l'Oracle de la Dive Bouteille, pour conjurer le sort du futur cocufiage de Panurge.

Dans un langage succulent

La pièce est fidèle à la langue succulente de Rabelais, qui «regorge de créations de mots, évoque la liberté, la belle vie... Il est bon de la faire vivre à l'heure où le langage s'appauvrit tellement avec les SMS et le politiquement correct», souligne Monique Dittisheim, qui joue sur scène aux côtés de Zina Balmer, Jean-Philippe Hofman, Jean-Daniel Ribaux et les comédiens amateurs de la comédie de Serrières. Quant à Emmanuel DuPasquier, qui a décidé plus d'une corde à son arc, il joue de la flûte et des percussions, aux côtés d'Ariane Cand et de son accordéon celtique. (ab)

«Pantagruel & Panurge»: à voir au Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, du 17 au 20 mars et du 31 mars au 3 avril, à 20h30 le jeudi, vendredi et samedi et à 17 heures le dimanche. Réservations: 032 725 76 00 ou par courriel à tumulte@bluewin.ch. Infos: www.tumulte.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multisites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{er} du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers - «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» - «Neuchâtel: une histoire millénaire». Dimanche 20 mars à 16h, Neuchâtel

avant-après. Finissage. Visite commentée de l'exposition, suivie d'un apéritif.

Mardi 22 mars, à 12h15, Des automates à la mode?, visite commentée par Lisa Laurenti et brève démonstration des automates.

Expositions temporaires: jusqu'au 20 mars 2016 «Neuchâtel avant-après».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition «Abysses» jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours, impliquant la fermeture de la Villa de Pury et de tous les espaces d'exposition jusqu'en 2017. En 2016, le Musée reste actif et présente dans l'auditoire un riche programme d'animations, de conférences et de projections. Informations complémentaires sur www.men.ch Jeudi 17 mars, 20h15, conférence «Un seul mot vous manque et tout est dépeuplé par Pierre Cleitman», entrée libre.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7. Dans la Villa, exposition «Plante ou animal? La collection paléontologique Louis Villars», ouverte tous les jours de 12h à 16h jusqu'au 3 avril.

Samedi 19 mars, dès 18h, excursion «La nuit des amphibiens», la population est invitée à assister au réveil des batraciens et à leur premier plongeon dans l'étang du Jardin botanique. A cette occasion, il sera possible de les voir, les toucher peut-être, et assister à leurs ébats amoureux. Matériel: lampe de poche et vêtements chauds. Entrée libre. Collecte à la sortie. Le rendez-vous est fixé à la maison des jardiniers.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), «Mathys» exposition de peintures et de sculptures, du 20 mars au 1^{er} mai 2016. Vernissage le 19 mars, de 11 à 17 heures, en présence de l'artiste.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717

79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), exposition des œuvres de l'artiste hongrois Outsider, László Bartha, jusqu'au 31 mars.

Atelier Galerie des Parcs (rue des Parcs 17), exposition «Janebé», jusqu'au 20 mars.

Galerie de l'Evole (rue de l'Evole 5), rétrospective et peintures récentes jusqu'au 9 avril. Informations complémentaires sur www.beatricezumwald.com.

Tour de Diesse, galerie d'art (rue du Château 6), exposition de peinture de Jean Pierre Béguelin, jusqu'au 2 avril 2016. Infos sur www.tourdediesse.ch.

Divers

Les Concerts de Camille (Temple du Bas), vendredi 17 mars, 18h, concert au rythme du tango «A tribute to Astor Piazzolla». Durée environ 40 minutes.



L'actualité culturelle

Folklore imaginaire



Le Théâtre du Concert a le plaisir d'accueillir en ses murs le duo d'artistes musicaux «Hollywood Duo» formé par Olivier Nussbaum et Jacques Bouduban. Pour leur venue à Neuchâtel du 18 au 20 mars prochains, ces

deux musiciens ont inventé et joueront un folklore imaginaire, malicieux, ludique, méditatif et populaire pour le sarod et le violoncelle, deux descendants, l'un oriental, l'autre occidental, du rubab arabe. Ce duo, qui s'est déjà produit au Théâtre du Concert lors de la saison 2014-2015, présentera son nouveau répertoire inspiré par les couleurs et les rythmes des musiques du monde. D'un instant à l'autre, le violoncelle caméléon de Bouduban se fait élégant, lancinant, balkanique, sauvage, africain, kirghize, irlandais, alors que le sarod se mue parfois en guitare folk américaine et glisse dans une harmonie proprement pop.

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel de Ville 4), concert de Hollywood Duo, vendredi 18 mars à 19 heures, samedi 19 mars à 18 heures et dimanche 20 mars à 11 heures. Prélocactions sur www.maisonduconcert.ch ou au 032 724 21 22.

Concert

Le Temple du Bas est fier de présenter le concert de L'Ensemble Instrumental Neuchâtelois (E.I.N), qui se produira sous la direction de Pierre-Henri Ducommun dimanche 20 mars à 17 heures. L'E.I.N accompagnera le trompettiste neuchâtelois Sylvain Tolck, dans le concerto pour trompette du compositeur arménien Alexandre Arutiunian.

Au programme, il interprétera l'ouverture *Une vie pour le tsar*, de Mikhaïl Glinka, *la Valse triste* de Jean Sibelius et *La Strada* de Nino Rota, connu particulièrement pour son abondante musique de films, compositeur attiré de Fellini. **Temple du Bas (Temple-Neuf 5), concert de l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois, dimanche 20 mars à 17 heures. Entrée libre, collecte recommandée. Renseignements complémentaires sur www.ein-ne.ch**

Marché aux puces

Le prochain marché aux puces du Jardin anglais se tiendra le samedi 19 mars de 10 heures à 17 heures. Cette manifestation est ouverte tant aux exposants professionnels qu'aux particuliers. Le public pourra y dénicher des vêtements, des jouets, des petits meubles et bien d'autres trouvailles.

Marché aux puces (Jardin Anglais), samedi 19 mars, de 10 à 17 heures. Inscription pour l'événement et renseignements au 076 535 19 14.



Vernissage d'une exposition d'art contemporain autour d'Expo.02

Smallville fait son Expo.02



Smallville confronte des reliques d'Expo.02 à des œuvres d'art contemporain. • Photo: Stefano Iori

Un morceau de bâche, un roseau lumineux, des galets en équilibre, une boîte de «merde d'artiste»: les vestiges d'Expo.02 s'exposent à Smallville, un nouveau lieu d'art contemporain ouvert en décembre dernier par quatre artistes neuchâtelois dans leur atelier commun, situé près de la rue des Draizes. Le vernissage a lieu ce vendredi à 18 heures.

Grand évènement culturel fédérateur pour certains, inutile gaspillage pour d'autres, Expo.02 n'a laissé personne indifférent et son évocation fait ressurgir les souvenirs les plus divers: des nuits dominées au Cargo aux sages balades animées au Cervo aux arteplices. Mais concrètement, peu de traces subsistent de cette gigantesque exposi-

tion nationale. Tout semble avoir disparu. L'évènement a pourtant produit son lot de reliques, comme le montre la deuxième exposition – ou expo 02 – de Smallville, proposée par Renaud Loda, Fabian Boshung, Camille Pellaux et Sébastien Verdon.

Souvenirs hétéroclites

Pour les dénicher, «on a prospecté de différentes manières. On est allé voir dans des collections privées, des brocantes ou sur sites de petites annonces en ligne», explique Renaud Loda. L'exposition rassemble ainsi un mélange hétéroclite: une chaise du designer Jan des Bouvrie trouvée aux puces après avoir équipé le Palafitte, un bout de bâche à l'effigie de Bouddha, une boîte de «merde d'artiste» de

Piero Manzoni montrée dans le cadre de la prestigieuse exposition d'art contemporain d'Harald Szeemann sur l'arteplice de Bienne, un morceau de la sculpture de galets de David Stricker repêchée au fond du lac, sans oublier les fameux roseaux lumineux.

A ces souvenirs, Smallville mêle discrètement des œuvres entretenant un rapport lointain, voire hasardeux, avec l'exposition nationale suisse. «On ne voulait pas d'une exposition trop thématique», souligne Renaud Loda. Saurez-vous retrouver les reliques d'Expo.02? (ab)

«Expo.02»: du 18 mars au 24 avril à Smallville, chemin des Péreuses 6b. Ouvert le samedi de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous par courriel à info@smallville.ch.

Chronique culturelle



Haefeli à Gênes

Les villes disposent de différents outils pour mettre en œuvre leur politique culturelle. Les résidences pour artistes dans des ateliers-appartements à l'étranger en font partie. Grâce aux bourses qui accompagnent ces séjours, les créateurs peuvent se consacrer tout entier à leur art, qui plus est dans un environnement nouveau qui favorise l'inspiration. La Ville de Neuchâtel est assez bien outillée pour ce qui est de ces séjours à l'étranger. Elle offre un semestre à Bruxelles tous les 2 ans et dispose à intervalles réguliers – grâce à son appartenance à la Conférence des villes suisses en matière culturelle – de séjours à Buenos Aires et au Caire ainsi qu'à Gênes. Alors que l'accordéoniste Olivier Forel était tout juste rentré d'un séjour fructueux dans la capitale argentine, un jeune photographe au talent fou partait le 1^{er} mars pour 3 mois dans le chef-lieu de la Ligurie. Alexandre Haefeli y poursuivra jusqu'à fin mai un travail sur le nu masculin dans l'ambiance du grand port italien (lire en page 13). L'été prochain, la Ville mettra au concours un séjour de 6 mois au Caire (février-juillet 2017). L'atelier suisse de Bruxelles sera à disposition des Neuchâtelois de septembre 2017 à février 2018.

Patrice Neuenschwander

Publicité



Croisière de Pâques

www.navig.ch / 032 729 96 00

Dimanche 27 mars 2016



Croisières sur les 3 lacs



Départs
Tour des trois lacs
Tour du lac de Neuchâtel
Tour du lac de Morat

Réservations
Horaires sur www.navig.ch

Prix

Menu course comprise* : CHF 89.-
Menu enfant jusqu'à 12 ans course offerte* : CHF 39.-

Menu à bord

Charlotte d'asperges vertes et blanches
à la mousse de Philadelphia et jambon cru
Salade de jeunes pissenlits,
vinaigrette à l'œuf de caille crémeux
Léger sablé au Parmigiano Reggiano

~~~~~  
Canon d'agneau rôti,  
sauce de la petite souris (d'agneau) et son croustillant  
Gâteau de pommes de terre « Félicia » doré au beurre salé  
Fine brunoise de carottes  
cachée dans le potager de laitue romaine

~~~~~  
Le grand macaron à la mandarine et au chocolat
Coulis d'agrumes au fruit de la passion rafraichi à la menthe
Sorbet banane

* comprend une carte journalière !





Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Atomisons en chœur, le pays...

Pierre-Olivier Aragno



L'hymne à l'énergie du temps des Beatles! De l'électro au sens natif. Du pur, du vrai qui chatouille les compteuses Geiger. Une musique qui crépite. Ces tubes des années septante irradient encore... Bon le temps a passé, les mythes aussi. Les capes sont délavées et les bleztes recouvrent les trous des cuissardes.

Nos belles centrales nucléaires en frissonnent encore. Fierté d'une génération, elles symbolisent aujourd'hui un jeu d'inconscients, une technologie d'un autre temps. Le mythe de l'énergie nucléaire sûre et économique est aujourd'hui balayé. Les cinq ans de Fukushima nous le rappellent.

Quarante ans de production d'énergie et une éternité pour en effacer les traces mortelles. Un cimetière radioactif que nous offrons aux générations futures pour les 100'000 prochaines années. Il a fallu attendre



Arrêtons de jouer à l'électron... • Photo: sp

1982 pour cesser de rejeter nos déchets nucléaires dans l'Atlantique à 700 km au large des côtes européennes. Depuis nous attendons toujours de leur trouver une sépulture à la profondeur de leur valeur.

Aujourd'hui nos belles centrales sont vieilles, puantes et mourantes. Comment croire, car il ne peut s'agir que d'une croyance, que de telles installations sont encore parfaite-

ment sûres? Les rapports d'inspections parlent d'environ 1'000 trous dans la cuve du réacteur pour Beznau I – 47 ans d'âge, soit la plus vieille en service du monde – de fissures stabilisées pour le cœur de Mühleberg (millésime 1972). Des cocottes minutes datant des premiers pas sur la lune, dont le contenu renferme de quoi contaminer l'ensemble du pays.

Quelle tristesse face à de telles incohérences.

A l'heure du culte des normes en tous genres, du principe de précaution, du risque zéro, au moment où nous prenons des positions sécuritaires parfois extrêmes, pourquoi cet acharnement thérapeutique sur ces fossiles agonisants? Jusqu'il y a quelques jours, certaines voix de l'économie pouvaient tenter fébrilement d'amener quelques arguments financiers, mais les récentes fuites médiatiques démontrent qu'elles se sont également éteintes. La révélation: l'atome n'est plus rentable,

au contraire c'est un gouffre! L'énergie nucléaire est vendue à perte. Dans ces conditions, pourquoi ne pas simplement presser sur l'interrupteur et les éteindre définitivement? Pourquoi continuer de perdre de l'argent et prolonger ce risque inacceptable? Qui peut prendre cette décision...?

P.-O. A



La Ville jeune

Case à chocs, jeudi 17 mars, dès 19 heures, concert de Bastian Baker. Infos sur: www.case-a-chocs.ch



La Ville sportive

Cercle de la Voile de Neuchâtel

La première et deuxième semaine des vacances de Pâques des cours de voile auront lieu au port du Nid-du-Crô sur lesté à cabine (bateau de type Surprise). Ces cours s'adressent à tous, débutant ou non. Ils auront lieu en matinée ou l'après-midi. Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel débiteront dès le 11 avril. Ils se tiendront tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h) et le samedi. Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Plusieurs niveaux de pratique: débutant et perfectionnement. Ces cours s'adressent à

toutes et à tous, jeunes et adultes. Pour tout renseignement: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch, ou bien sur notre site internet www.cvn.ch, rubrique «école de voile».

Football Stade de la Maladière

Samedi 19 mars à 15h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Le Mont/Lausanne, CHL

Mercredi 23 mars à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS – Azurri, M18

Jeudi 24 mars à 20h15, FC La Courvine – FC Sonvillier, match amical

Chanet naturel

Samedi 19 mars à 10h, Neuchâtel Xamax FCS – Grpm Le Locle, M11

Chanet synthétique

Samedi 19 mars à 10h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Bienne, M14

Samedi 19 mars à 12h45, Neuchâtel Xamax FCS – Etoile Carouge, M13

Samedi 19 mars à 17h, Neuchâtel City – Lignières, 2^e ligue

Mercredi 23 mars à 18h, Neuchâtel Xamax FCS – GC, Coupe Suisse M15

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 18 mars à 20h15, Helvetia – Espagnol, vétérans

Samedi 19 mars à 10h, Neuchâtel Xamax FCS – Le Landeron, C2

Samedi 19 mars à 14h, Neuchâtel Xamax FCS – Le Parc, C1

Samedi 19 mars à 17h, Neuchâtel Xamax FCS – Ticino, 2^e ligue

Samedi 19 mars à 20h, Neuchâtel Xamax FCS – Renens, 2^e ligue interrégionale

Dimanche 20 mars à 13h, Neuchâtel Xamax FCS – Richemond, Juniors Inter A

Dimanche 20 mars à 16h, Helvetia – FC Fontainemelon, 4^e ligue

Volleyball Maladière

Samedi 19 mars à 14h, NUC I – VBC Val-de-Travers, M17

Riveraine

Samedi 19 mars à 8h, Finale Suisse des Talents School, M17

Samedi 19 mars à 17h, NUC Volleyball – Lugano, LNB

Mercredi 23 mars à 20h, NUC Volleyball – TS Düringen, LNA



Handball Riveraine

Vendredi 18 mars à 20h, Handball club Neuchâtel – Handball club Etoy, H4

Basketball Maladière

Samedi 19 mars à 15h, MJ Union Basket – Gland, U16

Riveraine

Samedi 19 mars à 8h, Tournoi MJ Union Neuchâtel Basket

Samedi 19 mars à 17h30, Union Neuchâtel – Monthey



Le Prix 2016 de l'Institut neuchâtelois va aux fondateurs de la Lanterne magique

L'écran rassembleur

C'est l'histoire de quatre quinquagénaires neuchâtelois unis par une même passion: le cinéma. Francine Pickel, Vincent Adatte, Frédéric Maire et Yves Nussbaum sont les lauréats du Prix 2016 de l'Institut neuchâtelois, qui honore une personnalité dont le talent et les activités contribuent au rayonnement du Pays de Neuchâtel. Les fondateurs de la Lanterne magique vont recevoir samedi prochain un chèque de 5'000 francs. C'est la première fois, depuis sa création en 1960, que ce prix est décerné à un collectif.

Cette histoire, qui ressemble à un conte de fées, commence en 1992. Vincent Adatte et Frédéric Maire, l'actuel directeur de la Cinémathèque suisse, sont mandatés par le Centre culturel neuchâtelois pour mettre sur pied un projet de cinéma pour les enfants. Ils ont carte blanche. Ils sont rapidement rejoints dans la réflexion par leurs amis Francine et Yves. «On s'est tout de suite mis d'accord sur le nom de la Lanterne magique», explique Vincent Adatte. «On attendait une vingtaine d'enfants, il y en a eu près de 400! La séance a tourné au scandale, car la salle du CCN était bien trop petite et il a fallu refuser beaucoup de monde. Les parents étaient furieux».

Concept inchangé

Des séances ont alors été organisées aux cinémas Arcades et Apollo. «Nous étions les premiers étonnés de l'engouement qu'a suscité ce concept», se souvient Vincent Adatte, qui est l'actuel directeur artistique de la Lanterne magique.

Le concept, justement. Il n'a pas changé depuis ces débuts fracassants,



Vincent Adatte, Francine Pickel et Frédéric Maire, trois des quatre fondateurs de la Lanterne magique • Photo: Stefano Iori

il y a près d'un quart de siècle. Un petit journal est envoyé aux enfants quelques jours avant la séance pour présenter le film et une animation avec des comédiens précède la projection. «Les films s'adressent aux 6-12 ans, précise Vincent Adatte, et les parents sont interdits de salle.»

Très vite, la Lanterne magique s'étend à toute la Suisse romande. Freddy Buache, à l'époque directeur de la Cinémathèque suisse, est séduit par le projet. Il donne le coup de pouce nécessaire à son extension. Suivent la Suisse alémanique et le Tessin, quelques années plus tard.

A l'étranger

Ce qui était un ciné-club au départ devient une association en 1993, avec nos quatre potes aux commandes. Aujourd'hui, Francine Pickel est la directrice administrative de l'Association faitière, alors qu'Yves Nussbaum, graphiste de formation, y travaille encore sur mandat.

Après avoir conquis la Suisse, c'est l'étranger qui commence à s'intéresser à la Lanterne magique. «Nous n'avons jamais fait de prospection, les demandes de l'étranger étaient spontanées», assure le directeur administratif. «Cela nous a valu quelques beaux voyages, à tour de rôle, pour former les bénévoles sur place et vérifier si le concept était bien appliqué. Tous les clubs sont autonomes, mais ils doivent signer une charte avec des règles à respecter.»

Vincent Adatte se souvient notamment d'un voyage au Sénégal, où le film était projeté dans la rue, avec évidemment aucun moyen de contrôle sur les enfants qui y assistaient. Mais l'un des moments les plus forts, pour lui, est la projection de «The Kid» de Charlie Chaplin dans un camp de réfugiés, à Beyrouth. «Avec un public multiconfessionnel, précisez-t-il. L'émotion était incroyable.» La Lanterne n'a pas survécu au Liban, ni en Arabie saoudite où la censure a coulé le projet.

Se renouveler

Toute la programmation est faite à Neuchâtel par Vincent Adatte. «Dans certains pays, comme en Géorgie, il faut faire gaffe. Je dois tenir compte de la culture locale lorsque je choisis les films. Mais généralement, les projections sont reprises presque partout avec les traductions adéquates.»

Lorsqu'on évoque l'avenir de la Lanterne magique, Vincent Adatte insiste sur le besoin de renouvellement. «Nous devons sans cesse trouver des nouveautés pour attirer de nouveaux membres. En plus des séances de projections, nous réalisons des émissions TV, nous allons dans les écoles, dans les festivals, nous nous développons sur Internet avec des jeux interactifs, des concours, etc.»

La dernière trouvaille, c'est la création de la Petite lanterne, un club qui s'adressera aux 4-6 ans. Le projet devrait être lancé ce printemps déjà. Un concept pour les ados est aussi en chantier. «Et puis, conclut Vincent, nous travaillons à la relève pour pérenniser l'association. Un jeune codirecteur vient d'être nommé. A l'heure où tout le monde peut accéder à n'importe quoi sur Internet, l'éducation à l'image est plus nécessaire que jamais.»



Le plus grand club de cinéma du monde ?

«C'est l'un des plus grands clubs de cinéma du monde, si ne n'est le plus grand!», lance fièrement Vincent Adatte, chiffres à l'appui.

La Lanterne magique, c'est 74 clubs et 25'000 abonnés en Suisse. Elle est installée dans 11 pays et quatre continents, ce qui représente une centaine de clubs et environ 40'000 membres au niveau mondial.

Le siège social de l'Association se trouve à la rue des Terreaux, à Neuchâtel. Dix-huit salariés y travaillent, avec un budget avoisinant le million et demi de francs. Il atteint près de quatre millions pour l'ensemble des clubs en Suisse qui emploient au total 800 personnes, presque toutes bénévoles.

La Lanterne «tourne» grâce aux subventions de la Ville de Neuchâtel, du Canton, de l'Office fédéral de la culture, de la Loterie romande, de quelques fondations, de dons et de diverses prestations fournies notamment dans les écoles et les festivals.



Qui se souvient des lignes 3 et 4, qui desservait Peseux, Corcelles et même Valangin?



En haut à gauche, le tram 3 à son terminus de Corcelles en 1960. A droite, au centre-ville en 1949, où tous les trams effectuaient une boucle. En bas à gauche, le voici à Peseux en 1912. A droite, le tram 4 arrivant sous le château de Valangin en 1935. • Photos fournies par Georges Schetty

Quatre communes, deux trams

Le 5 juin prochain, les citoyens de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin décideront, ou non, d'un avenir en commun, à l'occasion d'une votation populaire historique. «Vivre la ville» vous propose une série d'articles en lien plus ou moins étroit avec le projet de fusion. En démarrant sur de bons rails: qui se souvient que jusqu'en 1949, les quatre communes étaient desservies par le tram?

Jusqu'en 1976, une ligne de tram reliait Neuchâtel à Corcelles en passant par Peseux. Et jusqu'en 1949, une autre grimpait à Valangin. Inaugurées en 1901 tant vers Peseux que vers Valangin, les lignes 3 et 4 ont transporté chaque année un nombre croissant de passagers. Le record a été atteint en 1964, avec 3,5 millions de passagers à bord de la ligne 3!

«Entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e, la population de Neuchâtel, de Peseux et de Corcelles a

presque doublé tous les 25 ans», relève Georges Schetty, initiateur du musée du tram d'Areuse, qui a lui-même conduit le tram 3. Cet ancien enseignant et porte-parole des CFF connaît par cœur l'histoire de ces lignes qui ont accompagné l'essor de l'agglomération neuchâteloise.

Six trams de suite à midi

«Les habitants des villages voisins, qui étaient essentiellement agriculteurs, se sont mis à travailler en ville, dans les nouvelles usines», rappelle-t-il. «Et avant les années 60, l'usage de la voiture n'était pas généralisé. Par ailleurs, tous ces employés rentraient chez eux pour le repas de midi.» A l'heure du dîner, il fallait ainsi cinq trams sur la ligne 3, voire six en hiver, pour permettre à chacun de rentrer au bercail.

Le tram 3 rejoignait le centre-ville de Neuchâtel en descendant la rampe de Champ-Coco, puis la rue de l'Ecluse. La pente était raide. Assez

pour qu'en 1911, un tram s'emballé, déraile, et vienne s'écraser contre le bâtiment qui abrite aujourd'hui le parking du Seyon. Bilan: deux blessés graves, dont le contrôleur.

Peu à peu, l'essor de l'automobile a non seulement entraîné un recul du nombre de passagers, mais a aussi conduit, en raison des difficultés de cohabitation, à la mort des lignes de tram. La ligne 3 a été remplacée par le trolleybus en 1976. Presque toutes les autres lignes du littoral neuchâtelois ont connu le même sort. Elles desservaient Serrières, La Coudre, la gare de Neuchâtel et Saint-Blaise.

Valangin jusqu'en 1949

Quant à la ligne 4, reliant Neuchâtel à Valangin par les gorges du Seyon et inaugurée elle aussi en 1901, elle a cessé d'être exploitée en 1949 déjà: la cohabitation entre le tram et les autos était trop difficile. Mais le trajet en forêt était bucolique, même si parfois, en hiver, il fallait

déneiger à grand coups de pelles pour permettre au tram d'arriver à bon port!

25 centimes le ticket

«Sur toutes les lignes, les voitures pouvaient être munies d'un chasse-neige, ou alors d'une curette, une petite remorque dont des brosses nettoyaient les rails», sourit Georges Schetty en feuilletant ses riches albums photos. Il retrouve d'anciens tickets, des cartes postales. «En 1901, le prix du billet coûtait 25 centimes», constate-t-il. «Cela correspondait alors à une heure de travail. Aujourd'hui, un billet à 3 francs représente 5 ou 10 minutes de travail.» Eh oui, au début du XX^e siècle, prendre le tram était un luxe...

Il ne reste aujourd'hui qu'une ligne de tram: celle du Littoral, ex-ligne 5, qui relie Neuchâtel à Boudry avec, désormais, le numéro 215. La dernière est aussi la première: cette ligne-là avait été ouverte en 1892 déjà! (fk)



Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol:

La santé et la sécurité au travail: un enjeu majeur

Julien Binggeli: On l'oublie trop souvent: le travail blesse, voire tue. Dans un pays aussi favorable au patronat que l'est la Suisse, il s'agit d'une réalité volontiers mise sur le compte de la simple fatalité. La prévention est souvent notoirement insuffisante et l'intensité des cadences, la pénibilité du travail et le stress engendré par l'activité salariée sont régulièrement dénoncés par les organisations de défense des salariés. L'épuisement professionnel guette de plus en plus de travailleurs-euses à

qui leur patron demande de faire plus avec moins. Au Japon, le «Karooshi» (mort par sur-travail) a été reconnu comme maladie professionnelle depuis les années septante. Il faut aussi compter avec les cas de harcèlement au travail qui constituent également une réalité dure à regarder en face.

Dans ce contexte, l'initiative du Conseil communal de mettre sur pied



Le groupe PopVertsSol salue l'initiative du Conseil communal de mettre sur pied un groupe de médiateurs pour venir en appui aux employés communaux. • Photo: Stefano Iori

un groupe de médiateurs pour venir en appui aux employés communaux qui pourraient souffrir des dysfonctionnements liés à des tâches peu claires ou à une hiérarchie inadéquate est saluée par le groupe PopVertsSol. Toutefois, si la mesure est intéressante, elle peut encore paraître tiède par rapport aux enjeux de la santé au travail. La souffrance est difficilement quantifiable et l'individualisation des situations

semble un chemin depuis trop longtemps parcouru et qui délaisse l'action collective au profit d'une vision des rapports de travail en termes purement interpersonnels. C'est pourquoi, nous demandons au Conseil communal de collaborer en partenariat avec les syndicats de défense des travailleurs-euses pour élaborer une politique visant au bien-être des salarié-e-s et de veiller à offrir de bonnes conditions de travail aux employé-e-s de la Ville.

Groupe PLR

«Domaine de Belmont: dépensons d'abord, réfléchissons ensuite»

Christophe Schwarb: Le Conseil général, contre l'avis du groupe PLR, a accepté lundi dernier un crédit de plus de 700'000 francs pour la destruction et la reconstruction d'un hangar sur le domaine agricole de Belmont, propriété de la ville de Neuchâtel, et se situant sur la commune de Boudry.

De l'avis du groupe PLR, cette dépense intervient alors qu'aucune réflexion globale ni stratégique n'a été menée à ce jour quant à l'avenir de l'ensemble des domaines agricoles de la Ville de Neuchâtel. A ce sujet, le groupe PLR avait déposé une demande d'étude (postulat) en 2011 déjà. Aucune réponse n'a été apportée à ce jour...

A la veille d'un vote important sur la fusion de notre commune avec ses voisines, cette dépense tombe mal car elle aurait dû faire l'objet d'une réflexion avec toutes les personnes concernées.

Un plan d'aménagement spécial est en cours d'élaboration à Boudry et

qui concerne directement le domaine de Belmont qui se situe dans cette commune. Il n'est pas certain que le projet soumis au Conseil général puisse être intégré dans ce futur plan qui n'a pas encore été accepté.

Un report de cette dépense, qui n'était pas urgente et qui aurait permis une réflexion en profondeur, eut été souhaitable.

Groupe socialiste

Santé au travail: de la parole aux actes

Milena Boulianne: La Suisse figurerait parmi les pays d'Europe les plus mal notés en matière de santé au travail... Dans un tel

contexte, il apparaît d'autant plus important que notre Ville, en tant qu'employeur, se montre exemplaire. En effet, la santé des travailleurs, dans toute sa globalité, doit être une préoccupation principale de tout employeur responsable. La santé physique mais aussi psychique des employés communaux doit être prise au sérieux, tout comme la recherche du meilleur équilibre possible dans la conciliation entre activité professionnelle et vie privée.

Un nouveau dispositif, très attendu, mettra très prochainement à disposition des employés de l'administration communale différentes mesures visant à prévenir les conflits et permettant d'agir avant qu'ils ne s'aggravent. C'est notamment par la sensibilisation et la formation du personnel et des supérieurs hiérarchiques que la Ville entend améliorer le climat de travail, mais également par la mise à disposition de trois médiateurs externes à l'administration. Les collaborateurs pourront ainsi contacter directement le médiateur de leur choix en toute confidentialité.

Notre collectivité opte pour une attention accrue à l'égard du climat de travail du personnel communal. Un tel dispositif revêt une importance toute particulière pour le groupe socialiste qui salue les efforts faits dans le sens de l'amélioration de la santé au travail et de la protection des collaborateurs. Nous soulignons toutefois que si ce dispositif renforce la politique du personnel actuelle, il ne remplace en rien le rôle essentiel des syndicats dans la défense et la représentation des employés.



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Amélie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 39 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Joël Desaulles (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Amanda Ioset (PopVertsSol), Isabelle Iseli (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: Nicolas de Pury (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Arni (Soc), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), membres.

Café scientifique

Horlogerie: Au poignet et dans l'espace!

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat public au thème «Horlogerie: Au poignet et dans l'espace!».

La rencontre aura lieu le

**mercredi 23 mars,
de 18h à 19h30,
Université de Neuchâtel,
av. du 1^{er}-Mars 26, cafétéria.**

Berceau historique de l'horlogerie, l'Arc jurassien est bousculé par de nouveaux acteurs avec leurs montres connectées, au moment précis où la demande pour le haut de gamme se contracte sur certains marchés, comme en Chine. L'occasion d'évoquer un autre secteur, plus discret, qui a également trait à la mesure du temps. Il s'agit des horloges atomiques toujours plus précises servant de référence au temps astronomique international ou embarquées dans les satellites de positionnement géographique. Ce secteur high-tech porté par les laboratoires de la région peut-il envisager des synergies avec l'horlogerie traditionnelle? Leurs compétences respectives pourraient-elles se rejoindre dans certaines applications?

Entrée libre.

Enquêtes publiques

Demande de Messieurs Bernard et Pierre-Alain Stauffer, architectes à Wavre, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création de deux places de stationnement et déplacement des balustrades existantes, à la rue des Poudrières 91, article 6410 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101641, pour le compte du requérant. Les plans peuvent être consultés du 11 mars au 11 avril 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sergio Nunez, architecte à Marin-Epagnier (bureau Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement et surélévation du bâtiment au chemin de Trois-Portes 4a, article 5902 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 019129, pour le compte de la Résidence des Trois-Portes Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 4 mars au 4 avril 2016, délai d'opposition.

Demande de la Société Hitz und Partner AG, d'un permis de construire

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Offre d'emploi

Suite au départ à la retraite du titulaire, la Direction des sports met au concours un poste de

garde-bains à 100%

Activités: Surveillance des bassins aux piscines du Nid-du-Crô et de Serrières; maintien de l'ordre conformément au règlement des piscines; prévention des accidents et intervention pour les premiers secours; entretien courant des infrastructures; suppléance du personnel de caisse. La fonction est directement subordonnée au gestionnaire des piscines de la Ville de Neuchâtel.

Délai de postulation: 30 mars 2016.

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

A louer

Le Service des domaines met en location

une maison vigneronne

entièrement rénovée,
route de Champréveyres 7,
à 2068 Hauterive,

avec annexe, remise, jardin potager et terrasse, comprenant 4 pièces sur 2 niveaux, cuisine agencée, salle de bains, WC séparé, libre de suite, loyer CHF 1830.- sans les charges.

Inscription et visite: par courriel à l'adresse suivante: service.desdomaines.neuchatel@ne.ch, ou au 032 717 76 91.



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Enquêtes publiques (suite)

pour les travaux suivants: Echange des antennes sur une station de communication mobile pour le compte de Swiscom (Suisse) S.A. / NESE, à la rue de Port-Roulant 9a, article DP 411 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101310, pour le compte de la Société Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 4 mars au 4 avril 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Culture

Un sésame commun aux 30 musées neuchâtelois

Le Groupement des musées neuchâtelois (GMN) lance une nouvelle carte, donnant libre accès pendant une année aux expositions permanentes ou temporaires de l'ensemble des trente musées du canton. On peut l'acquérir au prix de 40 francs (20 francs pour les bénéficiaires de l'AVS, les apprentis et les étudiants) dans les différents musées.

Il y a une dizaine d'années, les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle avaient décidé de proposer à leurs citoyens une carte commune, donnant libre accès aux douze musées communaux. Cette formule, qui remplaçait les différentes cartes en vigueur dans chaque ville, a rencontré un succès certain auprès de la population.

Fin 2014, une réflexion a été engagée entre les Villes et le Groupement des musées neuchâtelois pour réactualiser et améliorer encore la formule, en l'élargissant. La volonté était que tous les musées du canton participent à l'action et que la vente de cette carte bénéficie à toutes les institutions.

Un groupe de travail a mené à bien le projet et le nouveau sésame a pris forme en début d'année 2016. Une partie du bénéfice de la vente de la «carte musées neuchâtelois» sera reversé au GMN afin de soutenir des actions communes, telles que la Nuit des musées ou les Journées européennes du patrimoine.

Liste des musées du canton sur le site www.neuchatel tourisme.ch, rubrique Découvertes – Musées.

La chronique de...

Du côté de La Coudre et de Monruz (VI)

Yves Demarta



Un avenir financier dépendant d'inévitables développements scolaires, sociaux et infrastructurels amena la Commune de La Coudre (-Monruz) à se rapprocher de Neuchâtel.

En fait, dès 1894, c'est Hauterive, en difficultés financières et en manque en eau d'alimentation, qui initia l'idée d'une fusion avec un chef-lieu, lui peu enthousiaste à la perspective d'une augmentation de ses charges: une fusion qui impliquait forcément La Coudre. En fin de compte, en 1909, la population altaripienne la refusa, alors que celle de La Coudre l'accepta par 48 voix contre 23.

C'est alors que d'anciennes familles coudrières, craignant aussi la perte des avantages administratifs et fiscaux qu'elles s'attribuaient (voir la jolie plaquette d'Ivan Deschenaux éditée par la Ville en 1979: La Coudre-Neuchâtel 1939-1979), parvinrent à retourner une partie de l'opinion en regrettant la perte de l'autonomie locale. En 1910, 49 votants contre 33 renoncèrent à toute fusion.



Retour à Monruz avec l'une des photographies de la patinoire en possession d'André Roth: la seconde patinoire artificielle de Suisse ouverte en 1932, quand naissent les Clubs des Patineurs et de Young Sprinter, que tant d'écoliers ont fréquenté sur leurs « arrache-talons ». Les gradins à spectateurs sont encore absents, au contraire du bâtiment technique, qui servait aussi de vestiaires, en hiver pour les patineurs, en été pour les baigneurs de la plage voisine. • Photo: sp

Néanmoins, les liens journaliers de beaucoup de Coudriers avec la ville finirent par relancer le projet. La perspective d'un nouveau vote contribua à la dégradation d'une discussion devenue passionnée, voire haineuse, les opposants tentant même de contester le droit fédéral (le vote des résidents suisses) et le droit neuchâtois (vote communal des résidents étrangers établis depuis 10 ans,

instauré en 1850, aboli en 1861 et rétabli en 1874, unique en Suisse pendant plus d'un siècle, et toujours rare aujourd'hui). On évoqua alors « une majorité non autochtone sans attaches avec le passé » local et les « métèques » « participant au suicide d'une commune ». Un mode de faire inconstitutionnel que certains Jursiens demandèrent lors de leur séparation d'avec Berne.

Le 16 février 1929, pour une population de près de 500 habitants, 223 hommes (oui Mesdames, on était encore au Moyen-âge) disposaient du droit de vote, soit 84 Neuchâtois (14 étaient originaires de La Coudre), 129 Suisses et 10 étrangers, 71 acceptèrent la fusion, 46 la refusèrent. A Neuchâtel, sans enthousiasme, c'est le Conseil général qui la valida par 27 voix contre 3. Elle fut effective au 1^{er} janvier 1930.

Selon une rumeur, les perdants de La Coudre auraient alors « de rage » détourné ou détruit les archives locales. Des noms sont évoqués, que nous tairons! En fait, elles existent et représentent plus d'un demi-mètre cube de documents communaux. Les procès-verbaux des délibérations législatives relatives à la fusion n'y figurent néanmoins pas.

Et aujourd'hui, en reprenant une affirmation faite en 1929, à La Coudre et à Monruz, regrette-t-on encore « d'avoir vendu son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles? ».

Y.D.

A travers l'histoire



Place de la Gare vers 1900



2015

Retrouvez ces photographies dans l'exposition et la publication **Neuchâtel avant-après**, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, jusqu'au 20.03.2016. Ma - Di 11h-18h. www.mahn.ch

**Activité familiale****WWF – Neuchâtel**

Le WWF – Neuchâtel organise une activité pour les familles

**samedi 19 mars 2016,
de 9 heures à 12 heures,
aux abords de la station d'épuration
de Neuchâtel (STEP).**

Il s'agit de la plantation d'une haie de buissons qui fleurira et qui offrira de la nourriture aux abeilles, ayant un nichoir devant la STEP.

Le rendez-vous est fixé au bord du lac, à côté du mini-golf, avec des habits peu salissants, des gants de jardinage, des bottes ou des bonnes chaussures. Des outils et des plants seront fournis.

Inscription souhaitée par courriel à info@wwf-ne.ch ou au 032 969 26 46.

**Galerie YD****Les Lundis des mots**

Les Lundis des mots organise une lecture autour des poètes disparus par Pascal Beer, accompagnée au piano par Philippe Vannod

**lundi 21 mars à 18h30,
à la Galerie YD.**

La représentation est suivie de l'Assemblée générale des Lundis des mots à 20 heures.

- **Renseignements sur www.leslundisdesmots.ch**

**Energie****Contrôle des installations de chauffage**

Semaine du 7 au 13 mars 2016.

- Température extérieure moyenne : 3.9° C.
- Degrés-jours : 112.7 DJ.

La bonne idée: Une lampe halogène de bureau (12 volts) possède un transformateur qui souvent consomme de l'énergie lorsque la lampe est éteinte

**Dispensaire des rues**

Le dispensaire des rues, sis rue Fleury 22, offre aux plus défavorisés des soins médicaux, une écoute, des douches et une buanderie.

**Ouvert: lu-me-je 14-18h, ve 14-16h
tél. 032 721 10 25.**

La Ville officielle

**Séjour pour artistes****Un photographe talentueux à Gênes**

Le photographe Alexandre Haefeli, âgé de 23 ans, va passer trois mois dans la ville de Gênes, en Italie. Ce jeune et talentueux artiste, récemment diplômé de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal) et titulaire de plusieurs prix, est le lauréat du séjour mis au concours à la fin de l'année passée par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC). Il touchera également une bourse de 4'500 frs.

La candidature d'Alexandre Haefeli a été retenue parmi six postulations de qualité. La Ville de Neuchâtel a été séduite par son projet consistant à approfondir les rapports entre érotisme et paysages de Ligurie, qui sont pour lui source de sensualité. Alexandre Haefeli séjournera durant les mois de mars, avril et mai dans l'un des deux appartements-ateliers de la CVC à Gênes. Il entend y poursuivre le travail entamé dans le cadre de son bachelor en photographie à l'Ecal, obtenu en 2015. Dans cette recherche intitulée «The company of men», ce jeune photographe prometteur s'est intéressé aux représentations de l'érotisme et du nu masculin. Domicilié à Neuchâtel, Alexandre Haefeli a participé à plusieurs expositions en Suisse et à l'étranger. Il a publié ses compositions photographiques dans plusieurs revues et a travaillé notamment avec «NEON» et «Libération».

**Avis de publication**

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

- Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :
- concernant une demande de crédit pour la démolition-reconstruction du hangar de la ferme de Belmont 17 à Boudry,
 - concernant l'extension de la durée des droits de superficie distincts et permanents en faveur du Tennis couvert des Cadolles SA et du Club de tennis de Neuchâtel (CTN),

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 14 mars 2016, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 27 avril 2016.

Neuchâtel, le 16 mars 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,
Thomas Fachinetti**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

**Annonce immobilière****A la recherche de locaux pour accueil parascolaire**

L'accueil extrafamilial est l'une des priorités de la politique familiale de la Ville de Neuchâtel.

Afin d'étoffer la capacité d'accueil des enfants scolarisés aux cycles 1 et 2, le Service de l'Accueil de l'Enfance est à la recherche de

locaux à louer pour l'accueil parascolaire (moins de 500 m²)

à proximité immédiate des collèges de la Maladière et de Serrières. Il n'est pas indispensable que les locaux soient entièrement équipés.

Renseignements et offres de location à adresser à Florence Parel, Service de l'Accueil de l'Enfance, 032 717 74 40 ou florence.parel@ne.ch

**Echos**

■ Mercredi 9 mars, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, a représenté l'Autorité communale lors du repas de remerciements du sponsoring 2015 de la Fête des vendanges de Neuchâtel, à Enges.

■ Vendredi 11 mars, M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté l'Autorité communale lors de la conférence annuelle de l'initiative des villes pour la formation à Zurich.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} Marie et Peter Eismann-Rospars à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Evelyne et Jean Jacques Zysset-Tapernoux, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

**Soirées découverte****Ecole des grands-parents à Neuchâtel**

L'Ecole des grands-parents à Neuchâtel organise deux soirées découverte sur le thème «Raconter des contes à ses petits-enfants... pourquoi, comment?» qui se tiendront les

**mardi 22 mars
et jeudi 28 avril 2016,
de 19h30 à 21h30,
à la Bibliothèque-Médiathèque
du bâtiment du Centre scolaire à
usage multiple (CSUM),
Tertres 5a, à Marin-Epagnier.**

Lors de la première soirée, les participants découvriront différents types de contes et apprendront tout ce que les contes apportent à l'enfant et peuvent développer chez lui. La deuxième soirée se fera sous forme d'ateliers pour apprendre à raconter des contes tout en partageant ses expériences.

A cette occasion, l'intervenante, Madame Sylvie Mallard Bonnot, conteuse, enseignante, chanteuse, sera présente.

Informations complémentaires: par courriel à l'adresse électronique egpneuchatel@gmail.com. Déplacement en bus: Arrêt du bus 101; places de parc et parking souterrain à 30 mètres de cet arrêt de bus. Entrée libre.





Programme cinéma pour la semaine du 16 au 22 mars 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

10 CLOVERFIELD LANE
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, sa, di 16h. VF me, sa, di, lu 20h45.
VO angl. s-t fr/all je et ma 20h45.
VF ve et sa 23h15.
De Ben Stiller.

DEMAIN

8^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.

Apollo 2: VF me au ma 18h.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

HEIDI

7^e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di 13h30.
De Alain Gsponer.

LES INNOCENTES

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je, ve, lu, ma 15h. VF me au ma 18h15.
D'Anne Fontaine.

APOLLO 2

CÉLIBITAIRE, MODE D'EMPLOI

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 23h.
Studio: VF sa et di 15h.
De Christian Ditter.

DEADPOOL

6^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.

DIVERGENT 3: AU-DELÀ DU MUR

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 15h30.
Arcades: VO angl. s-t fr/all je 20h30. VF me, ve, sa, di, lu 20h30. VF ve et sa 23h15.
De Robert Schwentke.

FREE TO RUN

4^e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t all-fr di 10h30
Apollo 3: VO angl. s-t all/fr me au ma 15h30.
De Pierre Morath.

SAINT AMOUR

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me, sa, di 13h15.
De Benoît Delépine et Gustave Kervern.

APOLLO 3

ALVIN AND THE CHIPMUNKS: ROAD CHIP

4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa, di 13h30.
De Walt Becker.

CHOCOLAT

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF di 10h45.
De Roschdy Zem.

DES NOUVELLES DE LA PLANÈTE MARS

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
De Dominik Moll.

PATTAYA

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 23h.
De Franck Gastambide.

SPOTLIGHT

3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all ve, lu, 17h45. VF me, je, sa, di, ma 17h45.
De Thomas McCarthy.

STUDIO

BROOKLYN

2^e semaine. Dès 10 ans.
VF me, je, ve, lu, ma 15h. VF me au ma 17h45.
De John Crowley.

TRIPLE 9

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all je 20h15. VF me, ve au ma 20h15. VF ve et sa 23h.
De John Hillcoat.

ARCADES

ZOOTOPIE

5^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF 3D me, sa et di 13h15. VF me au ma 15h45, 18h.
De Bryon Howard, Rich Moore, Jared Bush.

BIO

LA VACHE

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
De Mohamed Hamidi.

ROOM

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF ve au di 17h45. VO angl. s-t fr/all me, je, lu, ma 17h45.
De Lenny Abrahamson.

THE REVENANT

5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au lu 20h30.
De Alejandro Gonzalez Inarritu.

REX - Dans le cadre du Festival du Sud

BLACK VF lu 20h30. VF sa 22h30.

CEMETERY OF SPLENDOUR VO anglais s-t fr je 20h30.

DÉGRADÉ VO arabe s-t all/fr lu 12h15, me 15h, ve 20h30.

GOOD LUCK ALGERIA VF sa 15h, di 17h45.

JAUJA VO s-t fr ve 18h.

KOPEK VO turque s-t all/fr di 13h, ma 15h, je 18h.

LA PARED DE LAS PALABRAS VO espagnol s-t all/fr sa et lu 18h.

LA RECETTE CHINOISE VO anglais s-t fr ma 12h15, me 20h30.

LE DERNIER JOUR D'YITZAHK RABIN VO hébreux s-t all/fr lu 15, di 19h30.

L'ÉTAGE DU DESSOUS VF s-t fr ve 15h, ma 18h.

L'HIRONDELLE VF s-t all/fr ma 20h30.

L'HOMME QUI RÉPARE LES FEMMES VF sa 13h, je 15h.

NAHID VO s-t fr je 12h15, di 15h.

THE ASSASSIN VO s-t fr sa 20h30.

ZVIZDAN - SOLEIL DE PLOMB Version croate s-t all/fr di 10h30, ve 12h15, me 18h.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, lundi, mercredi, jeudi et vendredi, tél. 032 721 10 25.

Drop-In (rue des Fausses-Brayes 5) centre d'information, de prévention et de traitement des addictions, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h, e-mail: drop-in@ne.ch, www.drop-in.ch, tél. 032 724 60 10.

Es'capad (av. du 1^{er}-Mars 16) consultations et Assistance Professionnelle pour Adultes et adolescents, service de soins infirmiers en psychiatrie intervenant en cabinet et à domicile. e-mail: info@escapad.ch, www.escapad.ch, tél. 032 724 80 40.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde attei-



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de communication et d'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Patrice Neuenschwander, délégué culturel

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

gnable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Culte du dimanche 20 mars

Les Rameaux

Sud:

Collégiale: di 20.03, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Jacot. Garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je 17.03, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines: di 20.03, à 9h30, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Est:

La Coudre: di 20.03, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Chaumont: di 20.03, 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 19.03 à 17h, messe en portugais; di 20.03 à 10h et 18h, messes, di 20.03 à 11h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 19.03 à 17h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 19.03 à 17h30, messe; di 20.03 à 17h, messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 19.03 à 16h30, messe en croate; di 20.03 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 20.03, 10h, messe des Rameaux suivie de l'Assemblée générale à la salle St-Pierre.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.

L'instantané de Stefano Iori...



Théâtre Tumulte: Paxon apporte les dernières retouches au costume de Pantagruel.

Publicité



Le centre de jeunesse la Rouvraie à Bevaix



A le plaisir de vous proposer ses colonies
Aux enfants de 6 à 12 ans

Du 29 mars au 2 avril 2016

Du 4 au 8 juillet 2016

Du 18 au 22 juillet 2016

Viens t'éclater avec tes amis!

Activités sportives, bricolages, soirée boom,...

Nous te réservons plein d'autres surprises!

Inscription sur : www.larouvraie.ch

Renseignements complémentaires au: 032/847.96.96

Prix normal: 320.-

Prix ville de Neuchâtel: 160.-

Colonies de l'année
2016



L'ancien conseiller d'Etat Thierry Béguin se raconte dans un livre qui restitue son itinéraire et ses combats

« Je m'inquiète du climat politique actuel dans le canton de Neuchâtel »

Faut-il encore présenter Thierry Béguin, personnalité bien connue des Neuchâtelois ? Son parcours, impeccable, imposant, est semblable au cursus honorum des magistrats de la Rome antique: d'abord juge d'instruction, puis procureur général de la République, sénateur à Berne et enfin conseiller d'Etat (1997-2005). Retiré des affaires, engagé dans diverses institutions à vocation culturelle, il livre aujourd'hui par flashes des souvenirs de sa vie publique*. Rencontre.

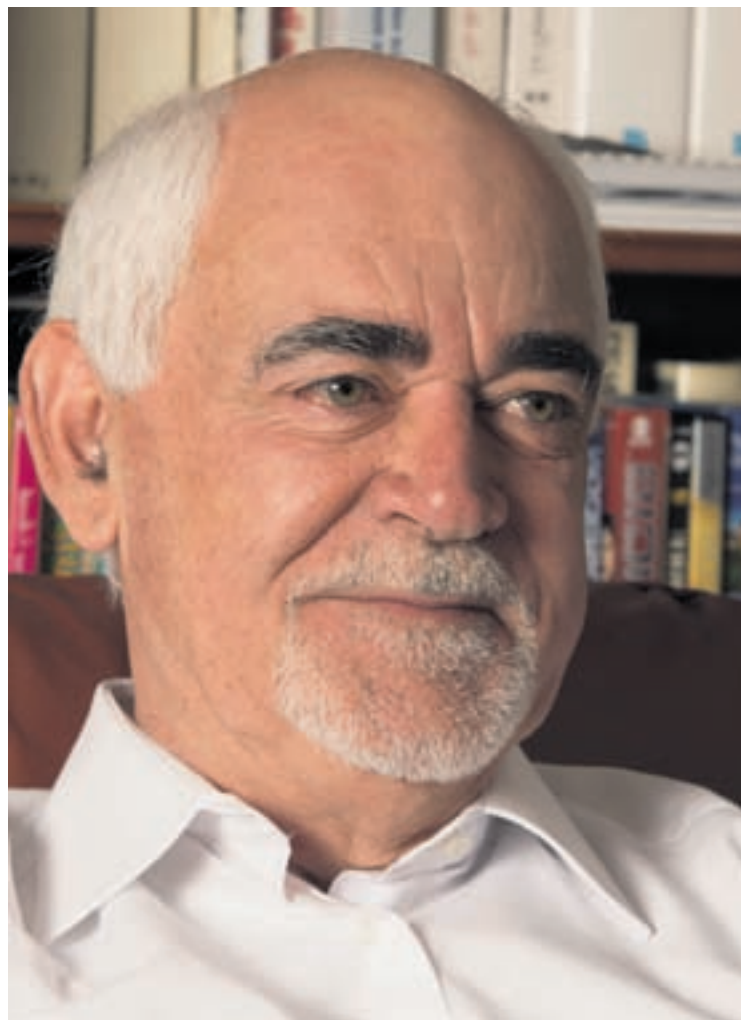
«Ce que je voulais éviter à tout prix, confie Thierry Béguin qui reçoit chez lui à Saint-Blaise, c'était d'ennuyer mes lecteurs, ou pire, de m'étaler sur ma vie privée.» En 34 courts chapitres remplis d'anecdotes vécues au cours de sa carrière, l'ancien conseiller d'Etat, en observateur aguerri de la vie sociale, restitue les combats, les misères et les bonheurs de son engagement au sein de la Cité.

Contestation à droite

Qui est modéré à 20 ans ? Thierry Béguin raconte comment il s'est d'abord projeté dans une droite sulfureuse, celle des nostalgiques de l'Action française qui se fonda dans le FN. Tout cela en plein Mai 68 ! «J'ai fait ma contestation à droite parce que le milieu dans lequel je baignais était complètement marxisé», raconte ce Chaux-de-Fonnier de naissance, dont le grand-père était abonné à «La Sentinelle» et «professait une foi socialiste étroite». A Paris, où il étudie à l'Institut catholique, Thierry Béguin fréquente des cercles patriotiques. De retour à Neuchâtel pour faire son droit, il lance avec quelques amis «Réaction», un magazine qui lui vaudra une réputation durable de «facho»...

«Bien sûr, je suis revenu de tout cela mais j'ai gardé un certain nombre de valeurs comme l'attachement à la patrie, à l'histoire et au pays français», raconte Thierry Béguin. Le pays français ? «Je considère Neuchâtel comme une province française qui n'en est pas une, comme Ramuz le disait à propos du canton de Vaud», avance ce binationnel qui se dit par ailleurs «culturellement français, charnellement neuchâtelois et, par là, pleinement suisse».

Le «facho» mûrit, se lance en politique, chez les radicaux. Il étonne par



Thierry Béguin: «Le consumérisme, les droits acquis nous font perdre notre vitalité.»

• Photo: Stefano Iori

ses prises de positions – il soutient par exemple l'Initiative des Alpes, s'insurge contre un projet de baisse d'impôts, sympathise avec des populistes. Indépendant d'esprit, rétif aux dogmes politiques (sinon religieux), le Neuchâtelois gagne une nouvelle réputation de radical de gauche, voire même de «Prince rouge» ! «Fondamentalement, je suis un être de liberté. Je n'arrive pas à me soumettre à un catéchisme», affirme l'ex-conseiller aux Etats, qui confie: «D'ailleurs le 28 février j'ai voté contre le tunnel du Gothard et pour l'initiative du PDC sur le mariage!»

Une affaire de famille

Le PLR actuel penche-t-il trop dans le néolibéralisme à l'anglo-saxonne ? Thierry Béguin tranche: «Même si je ne suis pas sur la même ligne idéologique que certains, il n'en

reste pas moins que le PLR, c'est ma famille, et on ne renie pas sa famille.» Et l'avenir du parti ? «Comme disait Yvette Jaggi, le PLR est insubmersible ! La droite libérale classique répond à un besoin de la société alors que l'UDC exploite les frustrations d'un nationalisme ombrageux.»

La crise, justement. Thierry Béguin sait bien les difficultés du canton de Neuchâtel, autant que ses atouts: un bon appareil de formation, des Hautes écoles performantes. Mais quid de l'emploi ? «Avec des moyens de communication encore meilleurs, nous deviendrons peut-être un poumon pour un arc lémanique bientôt asphyxié par son développement. C'est en tout cas ma manière d'espérer!»

«Ce qui m'inquiète plus, poursuit l'ancien parlementaire qui a aimé l'ambiance feutrée du Conseil des

Etats, c'est le climat politique que je trouve délétère. A Neuchâtel, les débats au Grand Conseil sont souvent hargneux.»

Voile et laïcité

L'ancien conseiller d'Etat a-t-il des remords ? «Non. Des regrets, peut-être: quand vous arrivez aux affaires, vous ne pouvez pas tout chambouler. La société a voulu un certain type d'école, une certaine pédagogie...» Dans son livre, l'ex-chef de l'Instruction publique s'en prend à «l'idéologie pédagogue» qui favorise «l'amnésie culturelle», mais dénonce aussi «la tyrannie des parents d'élèves» et critique l'utilitarisme prôné par l'économie qui investit les Hautes écoles. Comment sauver le latin et le grec dans un tel contexte ? «C'est là qu'on s'aperçoit des limites du pouvoir...»

Il y eut une affaire marquante, celle du foulard. Thierry Béguin avait défendu une élève exclue de l'école parce qu'elle portait le voile. A ses yeux, c'était à l'école de respecter la laïcité, et non aux élèves, et le Tribunal fédéral lui avait donné raison. Aujourd'hui, il s'interroge: «Bien que juste sur le fond, cette décision n'était-elle pas de nature à encourager une certaine arrogance des milieux islamistes, qui progressent dans nos sociétés occidentales ?» Thierry Béguin souscrit à la thèse du déclin de l'Europe, tout en ajoutant malicieusement que «cela a son charme». «Le problème, poursuit-il, c'est que nous ne croyons plus à rien. Les ennemis de l'Occident sont prêts à mourir pour leurs idées, tandis que nous, sommes-nous prêts à mourir pour les achats en ligne et les trotinettes pour adultes, comme s'interroge Michel Onfray ?»

Comme si le soleil venait de se coucher sur l'empire, Thierry Béguin conclut par ces mots: «J'aime bien cette société de très grande liberté, d'abondance, qui permet une vie agréable. Mes grands-parents n'ont pas eu ces facilités. Mais cela ne suffit pas pour justifier une vie. Le consumérisme, les droits acquis nous font perdre notre vitalité.»

Emmanuel Gebbrig

* Thierry Béguin, «Mémoires imparfaits», L'Aire, 180 pages.